

INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2007

MAIRIE
DE
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

INFOS MUNICIPALES

LES TRAVAUX sur l'église :

-prévus et déjà réalisés : *L'électrification des cloches et l'accès aux mécanismes par échelles crinolines.*

-prévus et en attente : *la réfection des façades devrait intervenir au cours du premier trimestre 2008.*

-en projet : *l'implantation d'une horloge et le remplacement des abats-son.*

L'horloge dessinée sur les plans du clocher de 1871 n'a jamais été mise en place ; le logement circulaire réalisé à l'époque pourrait enfin recevoir un système associé aux cloches.

Les abats-son, en très mauvais état, surtout en façades nord et ouest seraient remplacés par des identiques en bois imputrescible type «red cedar ». L'ensemble de ces travaux s'élèveraient à 15 571 € TTC

LE POOL ROUTIER :

La place intérieure du préau (trottoirs et bitume) est terminée depuis peu ; il en est de même pour les chemins ruraux inscrits au programme. On a même pu réaliser la portion du chemin de « La grange », en bordure du terrain de basket (décaissement, revêtement).

L'an prochain, l'entretien du réseau communal se poursuivra en commençant par le chemin de « Bruzas ».

LA MAIRIE :

LE SECRETARIAT: Patricia Garcia

Le Lundi après-midi de 14 H à 18 H

Le Mercredi après-midi de 14 H à 18 H

LES PERMANENCES (Maire et Adjoint) :

Le Mercredi après-midi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98

Mme le Maire : 05.61.87.83.16 (répondeur)

ADRESSE (nouvelle) INTERNET (e-mail) :

mairielacauge@cegetel.net

COMMUNIQUE DE Mme Le MAIRE :

2008 : Encore une année électorale !

Les municipales auront lieu les 9 et 16 mars 2008.

Les inscriptions sur les listes doivent se faire avant le 31 décembre de cette année ; pour cela l'imprimé doit être retiré en Mairie.

INFOS VILLAGE

INFOS VILLAGE :

MARIAGE : *Le 08 Septembre 2007 entre Marion De NAYVILLE et Nicolas ROBINEAU*

DECES : *Mme Jeanne DEJEAN le 19 Août 2007 dans sa 95 ème année.*

NOUVEAUX VENUS : *La famille ALLASIA François au lieu-dit « Marou » (ancienne grange de M. DOUSSAT).*

LOTO DES ECOLES :

Il aura lieu le Vendredi 23 Novembre à 21 H à la salle des fêtes de Marquefave.

REPAS DU « 3^{ème} Age » :



Il se fera le Dimanche 16 Décembre à 12 h 30 à « La ferme de Galau ».

Un rappel : ce repas est offert à toute personne de Lacaugne (résidente ou non) de plus de 60 ans.

N'oubliez pas de vous inscrire si possible avant le 05 Décembre. Le prix du repas est de 23 € pour les « jeunes » accompagnants.



LES VŒUX 2008 :

Les habitants de Lacaugne sont invités, comme tous les ans, le Dimanche 06 Janvier 2008 à partir de 16 heures 30 (salle du préau), pour célébrer la nouvelle année et tirer les rois. Ce moment de convivialité est aussi l'occasion d'accueillir nos nouveaux concitoyens.

INFOS PLUS : Le Relais Assistantes Maternelles du Volvestre
a ouvert ses portes en Septembre. Lieu ressource où parents, assistantes maternelles et candidats à l'agrément peuvent s'informer et trouver un soutien dans leurs démarches, ce relais permet également, lors d'animations itinérantes, d'aller au plus près des assistantes maternelles et des enfants gardés pour leur proposer un lieu convivial de rencontres et d'éveil.

Permanences téléphoniques : 05 61 90 99 66

Le lundi de 13h30 à 14h30

Le mercredi de 8h30 à 9h30

Le jeudi de 13h30 à 14h30

Permanences individuelles :

A Carbonne (siège de la CCV)

-Le lundi de 14h30 à 19h sur RDV

-Le mercredi de 9h30 à 12h30

-Le jeudi de 14h30 à 17h30 sur RDV

A Montesquieu Volvestre (mairie)

Le mardi de 13h30 à 17h30 sur RDV

*Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter : Leslie CYGLER, Animatrice du Relais, 34 AV de Toulouse BP 9—31390 Carbonne, Tél : 05 61 90 99 66 ou 06 13 15 57 02
Mail : l.cygler@cc-volvestre.fr*

LA MUNICIPALITE présente le BILAN de son MANDAT :

Pendant ces 7 ans (1 an de plus que prévu) -2001/2008– l'équipe municipale mise en place en 2001 a toujours œuvré pour le bien de la commune dans l'intérêt général. Chaque décision a été prise après analyse, discussion et assentiment de la majorité et dans la plupart des cas à l'unanimité sans grever le budget et sans pression fiscale.

Rappel des réalisations les plus significatives :

1-Amélioration des services et de la vie citoyenne :

- Le bulletin municipal (2 par an)*
- Réouverture d'une classe au village avec équipements (mobilier, ordinateurs...) cantine et cuisine équipée*
- Aménagement du préau en salle communale avec cuisine et toilettes pour handicapés*
- Achat de matériel bureautique-informatique à la mairie*

2-Amélioration du cadre de vie :

- Entretien de chemins de randonnée*
- Réalisation d'un terrain de sport (basket)*
- Réalisation d'une cours de récréation-square avec espace vert*
- Réfection de la cours du préau*
- Aménagement d'une aire de pique-nique au lavoir*
- Achat de mobilier urbain*

3-Entretien du Patrimoine :

- Réfection des menuiseries et boiseries (mairie)
- Restauration de l'ancien lavoir
- Rénovation du logement du presbytère
- Rénovation de l'église (système « murtronic », clocher, électrification des cloches, façades)

4-Maintenance du réseau routier communal :

- Programme prévisionnel d'entretien et de travaux
- Suivi annuel

5-Réflexion sur le développement futur :

- La Carte Communale
- L'adhésion au SMDEA pour les réseaux d'eau potable et l'assainissement

INFOS ASSOCIATIONS

L'ACCA :

Dans le dernier bulletin (Mai 07) le problème était posé : suite au retrait de Marquẽfave de l'AICA « Garonne-Louge », l'ACCA de Lacaugne devait se prononcer sur son avenir. Ceci fut fait le Vendredi 16 Novembre lors d'une Assemblée gẽnẽrale extraordinaire : 43 sociẽtaires chasseurs et propriẽtaires y ẽtaient prẽsents ou re-prẽsentẽs.

A la question « Souhaitez-vous qu'`a l'avenir l'ACCA de Lacaugne reste membre de l'AICA Garonne-Louge ? » le « Non » obtint 57 voix, le « Oui » obtint 6 voix. Etant donnẽ que la majoritẽ des 2/3 des voix exprimẽes est acquise au « Non », l'ACCA de Lacaugne se retirera de l'AICA dẽs la prochaine saison de chasse.

Le Prẽsident conseille aux sociẽtaires chasseurs de poursuivre et de terminer la saison cynẽgẽtique dans le plus grand respect des rẽgles statutaires et lẽgales tout en restant `a la fois vigilants et calmes en cas d'ẽventuels mauvais comportements d'autres chasseurs.

Un rappel : *Chaque annẽe, beaucoup de chiens errent sur les routes ou dans la nature avec parfois de graves consẽquences : accidents de la circulation, dẽg`ats..*

Chasseurs, propriẽtaires soyez responsables !

Un chien « non reconnu » est signalẽ et rẽcupẽrẽ par la fourriẽre.

UN PEU D'HISTOIRE

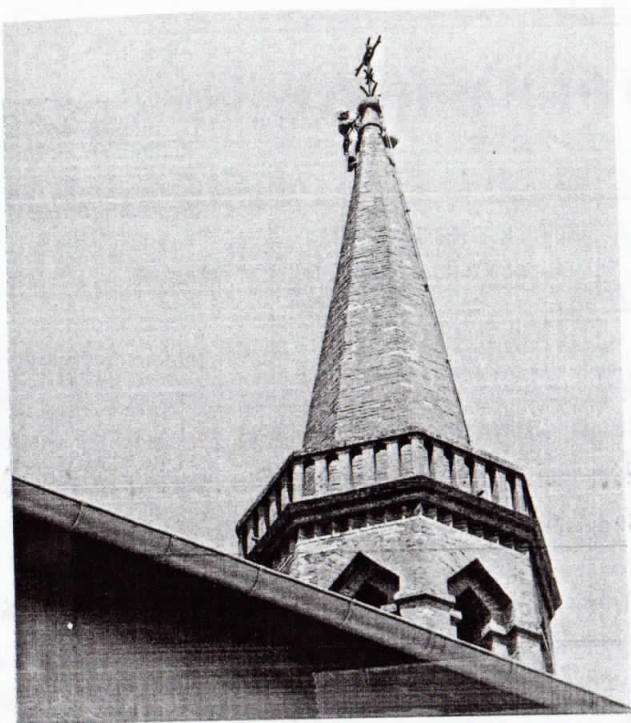
Le clocher (suite et fin) :

Lors de sa séance du 17 Mai 1951, le Conseil municipal décide de désigner un architecte pour dresser les plans et les devis des travaux à exécuter sur les bâtiments communaux : M Pierre Férès de Toulouse.

Ce n'est qu'en 1954 que la décision de réparer le clocher et la toiture de l'église est prise. Il y a urgence car le tout est en très mauvais état ; cela représente un danger : la cour de l'école est en dessous ! Les travaux se feront en deux tranches car leur montant s'élève à 1 123 220 francs : premièrement le clocher (594 901 frs) puis la toiture (528 319 frs).

La réfection est confiée à La Société coopérative ouvrière carbonnais sous la direction de M. Combecave François. Il s'agit de réaliser un contrefort au pied du clocher, ancré dans la cour. En partie haute on met en place 4 tirants dans un chaînage. D'autres travaux supplémentaires s'avèrent indispensables en raison du « grand délabrement de cet ouvrage » ; ils porteront sur le remplacement de briques salpêtreuses, sur la reprise partielle du garde corps de couronnement et sur les enduits extérieurs. Le supplément s'élève à 270 898 francs.

Photos page suivante: *Mise en place du parafoudre par la société « Angélus » selon les techniques d'escalade*



A RETENIR

DATES A RETENIR :

- ❖ *Le loto des écoles : Le Vendredi 23.11.07 à 21h, salle des fêtes de Marquefave*
- ❖ *Le repas du « 3ème âge » : Le Dimanche 16 Décembre à la « Ferme de Galau » à 12h 30.*
- ❖ *Les vœux 2008 : Le Dimanche 06 Janvier 2008 à 16h 30 à la salle du préau.*

A VOUS LA PAROLE...